

Université
de Liège



Service d'analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement (aSPe)

Dominique Lafontaine, Professeure

Approches quantitatives des faits éducatifs

Christian Monseur, Professeur

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DÉPARTEMENT ÉDUCATION ET FORMATION

EVALUER LES COMPÉTENCES EN LANGUES MODERNES D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

**PARTICIPATION DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES À L'ÉTUDE
EUROPÉENNE DES COMPÉTENCES EN LANGUES**

PREMIER RAPPORT

C. BLONDIN & C. GOFFIN

21 JUIN 2012



En Belgique francophone, l'*Etude européenne des compétences en langues* est réalisée avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Sommaire

A. Qu'est-ce que l'Etude européenne des compétences en langues ?	4
1. Ses objectifs et le dispositif mis en place	4
2. Dans la Fédération Wallonie-Bruxelles	6
<i>Les langues et l'année d'études</i>	6
<i>Le mode d'administration</i>	6
<i>Les établissements sélectionnés pour la campagne principale</i>	6
<i>La participation</i>	7
B. Les tests cognitifs	8
1. Les niveaux de compétence	8
2. Les items	9
3. Les niveaux attendus ?	10
C. Les niveaux atteints en Fédération Wallonie-Bruxelles et ailleurs	11
1. La compréhension à la lecture	11
2. La compréhension à l'audition	11
3. L'expression écrite	12
4. Le projecteur sur les plus faibles	13
5. En synthèse	14
D. Et en termes de classement ?	14
E. Des pistes explicatives	17
1. Les familles de langues	17
2. La perception par l'élève de l'utilité de la langue et de son apprentissage	18
3. Les médias	18
4. D'autres résultats	19
F. Quelques autres spécificités de la Fédération Wallonie-Bruxelles	19
1. La langue maternelle des professeurs	20
2. Le recours aux technologies de l'information et de la communication	21
3. Les contacts avec des locuteurs natifs	22
G. En guise de conclusions	23

A. QU'EST-CE QUE L'ÉTUDE EUROPÉENNE DES COMPÉTENCES EN LANGUES ?

Depuis de nombreuses années, l'évaluation des compétences en langues modernes sur un plan international fait défaut. La dernière évaluation internationale a été organisée par l'*International Association for the Evaluation of Educational Achievement* (IEA). Elle portait sur l'anglais ou le français, selon le pays, et date de 1972.

L'Union européenne a décidé en 2005 de mettre sur pied une telle évaluation et le processus, piloté par un Conseil consultatif composé de représentants des pays, a abouti à un projet d'enquête concret. Un Consortium appelé SurveyLang, constitué à cet effet, a été chargé par la Commission européenne d'assurer la gestion et la coordination internationales de l'Étude européenne des compétences en langues (ou ESLC). L'ESLC est présentée sur les sites www.enseignement.be/eslc et www.surveylang.org/fr/.

1. SES OBJECTIFS ET LE DISPOSITIF MIS EN PLACE

L'ESLC s'appuie largement sur les acquis du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'Ocdé et s'est fixé des standards de qualité élevés pour ses différentes facettes, de la fidélité des traductions à la rigueur dans le respect des procédures d'administration des épreuves. La description ci-dessous présente successivement les caractéristiques de l'étude du point de vue international et du point de vue de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'évaluation porte sur les compétences en compréhension écrite et orale et en production écrite¹ des élèves de dernière année du CITE 2² ou de 2^e année du CITE 3 dans les deux langues les plus enseignées dans chaque pays. Cependant les épreuves ne sont disponibles, lors de la première édition de l'ESLC, que dans les cinq langues les plus enseignées dans l'Union européenne, soit l'anglais, l'allemand, le français, l'italien et l'espagnol.

Les tests sont élaborés dans chacune des langues en fonction de la grille des niveaux de compétence proposée dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues* ou CECRL (Conseil de l'Europe, 2005). Les aptitudes définies sur cette base sont associées à des tâches spécifiques de façon à permettre la comparabilité des résultats entre les langues.

Un test d'orientation est administré et corrigé au préalable, de façon à prendre en compte les différences entre les compétences individuelles et à confronter chaque élève à une épreuve d'un niveau de difficulté adapté (bien entendu, les résultats de tous les élèves testés seront ensuite replacés sur une même échelle).

Les épreuves pouvaient être administrées soit sur ordinateur, soit dans une version papier/crayon, selon le choix de chaque école.

L'enquête européenne repose notamment sur l'utilisation de quatre questionnaires de contexte destinés respectivement aux élèves, aux professeurs de langue du niveau de la CITE impliqué (pour rappel, les degrés moyen et supérieur de l'enseignement secondaire en Fédération

¹ Les cycles ultérieurs devraient aborder également la production orale, mais vu les nombreuses difficultés soulevées par une évaluation des compétences dans ce domaine, les autorités européennes ont décidé de reporter cette partie de l'évaluation.

² La Classification internationale type de l'éducation (ou CITE) est un cadre de classification qui permet de mettre en concordance les programmes des différents pays en utilisant des critères de classification multiples. Le CITE 2 est le premier cycle de l'enseignement secondaire et le CITE 3, le deuxième. En Fédération Wallonie-Bruxelles, le CITE 2 correspond au 1^{er} degré (2 années) et le CITE 3 aux 2^e et 3^e degrés (4 années).

Wallonie-Bruxelles), aux chefs d'établissement et aux responsables nationaux de l'enquête (ce dernier questionnaire n'a pas encore circulé). Ces questionnaires sont composés de questions fermées, à l'exception des questions sur les professions et les études des parents, dans le questionnaire des élèves.

Dans chaque pays, l'ESLC est préparée, administrée et interprétée par une équipe placée sous la direction d'un Coordinateur National de Recherche (CNR), en concertation et avec le soutien de SurveyLang.

Seize « entités adjudiquées » (pays ou structures subnationales telles que les trois communautés belges) participent au premier cycle de l'ESLC (voir le tableau 1). Les données ont été recueillies de janvier à mars 2011 dans toutes les entités adjudiquées à l'exception de l'Angleterre³

Entité adjudiquée	Langue la plus enseignée (1 ^{re} position)			Langue la plus enseignée (2 ^e position)		
	Langue	Age théorique	Année d'études	Langue	Age théorique	Année d'études
Angleterre	Français	15	11	Allemand	15	11
Communauté flamande	Français	13	8	Anglais	15	10
Fédération Wallonie-Bruxelles	Anglais	15	10	Allemand	15	10
Communauté germanophone	Français	13	8	Anglais	15	10
Bulgarie	Anglais	16	10	Allemand	16	10
Croatie	Anglais	14	8	Allemand	14	8
Espagne	Anglais	15	10	Français	15	10
Estonie	Anglais	15	9	Allemand	15	9
France	Anglais	14	9	Espagnol	14	9
Grèce	Anglais	14	9	Français	14	9
Malte	Anglais	15	11	Italien	15	11
Pays-Bas	Anglais	14-15	9-10	Allemand	14-15	9-10
Pologne	Anglais	15	9	Allemand	15	9
Portugal	Anglais	14	9	Français	14	9
Slovénie	Anglais	14	9	Allemand	14	9
Suède	Anglais	15	9	Espagnol	15	9

Tableau 1 : Par entité adjudiquée et par langue cible, population cible en termes de niveau CITE, d'âge théorique et d'année d'études (classification internationale)

Dans toutes les entités adjudiquées, le niveau d'études visé est la dernière année du CITE 2, sauf en Fédération Wallonie-Bruxelles et en Bulgarie pour les deux langues, ainsi qu'en en Communauté flamande et en Communauté germanophone pour la 2^e langue où c'est la 2^e année du CITE 3, mais l'âge théorique le plus fréquent est de 15 ans, comme en Fédération Wallonie-Bruxelles.

³ La Commission européenne a accepté que l'Angleterre participe à l'étude en dehors de la période imposée à l'ensemble des pays. Pour cette raison, certaines des informations relatives à cette entité adjudiquée ne sont pas disponibles au moment de la rédaction des premiers rapports. Certaines des analyses se basent sur les 15 autres entités.

2. DANS LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, la réalisation de l'enquête a été confiée à deux services de l'Université de Liège⁴ par la Ministre de l'enseignement. Le suivi est assuré par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Service général du pilotage du système éducatif.

Les langues et l'année d'études

Si on exclut le néerlandais qui ne fait pas partie des cinq langues les plus enseignées dans l'Union européenne, les deux langues les plus enseignées dans l'ensemble des établissements de l'enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles sont l'anglais et l'allemand et ce sont ces deux langues qui seront évaluées. Lors des cycles ultérieurs, un élargissement de la palette des langues couvertes pourrait permettre d'inclure le néerlandais.

Comme la première langue moderne est obligatoirement le néerlandais dans la Région de Bruxelles capitale, l'anglais et l'allemand n'y sont enseignés qu'à partir de la 3^e année du secondaire. Afin d'éviter l'exclusion de toute une région, il a été décidé que l'enquête porterait sur la 4^e année du secondaire (2^e année du CITE 3) : il s'agit d'une alternative proposée exclusivement aux entités adjudiquées dont la population du CITE 2 ne répond pas aux exigences en termes d'apprentissage des deux langues les plus fréquemment étudiées.

Le mode d'administration

Sur la base de l'essai de terrain et d'une exploration du niveau d'équipement des écoles, il a été décidé d'administrer les tests sur ordinateurs dans toutes les écoles participantes. Le prêt d'ordinateurs portables par le Service de l'ETNIC a permis de suppléer, là où c'était nécessaire, à l'équipement de certaines écoles par rapport aux exigences de l'enquête.

Les établissements sélectionnés pour la campagne principale

Pour la campagne définitive, il revenait au Consortium de tirer l'échantillon suivant les variables de stratification demandées par le CNR. En Fédération Wallonie-Bruxelles, les variables de stratification explicite choisies sont les filières organisées par l'école et le niveau socio-économique (SES) de celle-ci⁵. Pour chaque langue, l'ensemble des écoles où elle est enseignée en 4^e secondaire ont donc été réparties en trois catégories en fonction des filières qu'elles organisent, à savoir les écoles organisant seulement l'enseignement de transition, celles qui organisent seulement l'enseignement de qualification et celles qui organisent les deux sections d'enseignement. Au sein de chacune de ces trois catégories, les écoles ont été classées en fonction de leur SES et ont à nouveau été réparties en trois groupes : le tiers des écoles ayant le SES le plus élevé, le tiers des écoles ayant le SES le plus bas et le tiers des écoles restant, avec un SES intermédiaire. Sur la base de ces deux variables, les écoles ont donc été réparties en 9 catégories.

Comme variable de stratification implicite, ce sont les provinces qui ont été retenues.

Ce plan de stratification ne s'est appliqué qu'à l'échantillon d'écoles dans lesquelles l'anglais a été évalué. En effet, vu le petit nombre d'écoles dans lesquelles l'allemand est enseigné, il ne s'agissait pas de tirer un échantillon, mais bien de recenser toutes les écoles répondant aux

⁴ Le Service d'analyse des systèmes et des pratiques d'enseignement et le Service d'approches quantitatives des faits éducatifs, de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.

⁵ Le SES est calculé à partir de l'indice SES fictif de chaque élève de l'école fréquentant la 3^e, 4^e, 5^e ou 6^e année de l'enseignement secondaire (niveau CITE 3).

conditions d'éligibilité de l'ESLC (pour des raisons pratiques, les écoles accueillant moins de 5 élèves étudiant la langue concernée ont été exclues de l'échantillon⁶).

La participation

Les compétences en allemand ont été évaluées dans 55 écoles (sur 59 sélectionnées). Les compétences en anglais ont été testées dans 70 écoles (sur 78 sélectionnées). Il est à noter que 13 de ces écoles font partie des deux échantillons (112 écoles au total). Les établissements ayant refusé de participer à la campagne définitive ne proviennent pas majoritairement d'une catégorie d'écoles (filiales, réseau ou région – voir les tableaux 2 et 3).

	Etablissements d'enseignement secondaire échantillonnés		Etablissements d'enseignement secondaire participants	
	Anglais	Allemand	Anglais	Allemand
Région de Bruxelles	17	0	15	0
Province du Brabant wallon	7	2	7	2
Province de Liège	17	39	14	37
Province de Namur	10	0	8	0
Province du Luxembourg	6	15	6	14
Province du Hainaut	21	3	20	2
Total	78	59	70	55

Tableau 2 : Répartition des établissements d'enseignement secondaire échantillonnés et participants sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Les écoles sont réparties sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'apparente surreprésentation des Provinces de Liège et du Luxembourg est liée à la répartition géographique des écoles enseignant l'allemand : sur les 59 établissements éligibles pour cette langue, 39 se situent en Province de Liège et 15 en Province du Luxembourg, mais seulement 2 dans le Brabant wallon et 3 en Province du Hainaut.

Le taux de participation des écoles est de 93,2% pour l'allemand et de 89,7% pour l'anglais. Au total, 1.501 élèves ont été testés en anglais (sur 1.805 élèves échantillonnés) et 1.209 en allemand (sur 1.297 élèves échantillonnés). Les taux de participation des chefs d'établissement sont de 55 % pour l'anglais et de 62 % pour l'allemand, tandis que les taux de participation des professeurs sont de 61 % pour l'anglais et 67 % pour l'allemand.

⁶ SurveyLang proposait initialement d'exclure les écoles qui comprennent moins de 10 élèves éligibles. Des négociations ont eu lieu avec le Consortium pour réduire ce nombre à 5 pour l'allemand afin de ne pas dépasser le pourcentage d'exclusion autorisé.

	Sections			Réseaux			Total
	Transition	Qualification	Transition + Qualification	Officiel subventionné	Communauté française	Libre subventionné	
Anglais	21	6	30	8	16	33	57
Allemand	18	1	23	2	19	21	42
Angl. + all.	7	1	5	1	5	7	13
Total	46	8	58	11	40	61	112

Tableau 3 : Répartition des établissements d'enseignement secondaire ordinaire ayant participé à la campagne définitive

B. LES TESTS COGNITIFS

Le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL), sur la base duquel l'étude a été structurée, a été défini en collaboration par des experts de l'enseignement de celles-ci à l'instigation du Conseil de l'Europe. Il constitue « une base commune pour l'élaboration de programmes de langues vivantes, de référentiels, d'examens, de manuels, etc. en Europe ».

1. LES NIVEAUX DE COMPÉTENCE

Le CECRL offre notamment des descriptions assez précises de six niveaux de compétence fonctionnelle pour des activités langagières variées : du niveau A1 (utilisateur élémentaire, niveau introductif ou de découverte) au niveau C2 (utilisateur expérimenté, niveau de maîtrise).

Quatre de ces six niveaux ont été retenus pour l'Etude européenne des compétences en langues : niveaux A1 et B2 correspondant à un « utilisateur élémentaire » et niveaux B1 et B2 correspondant à un « utilisateur indépendant ». Les élèves qui seraient capables d'atteindre les niveaux C1 ou C2 se voient attribuer le code B2. A l'autre extrémité de l'échelle, un niveau pré-A1 a été créé, qui est attribué aux élèves qui n'atteignent pas le niveau A1 : le niveau Pré-A1 ne correspond pas à un niveau zéro, mais à un état d'avancement dans les apprentissages qui ne leur permet pas de réussir les tâches caractéristiques du niveau A1.

L'utilisateur élémentaire

A1 Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

A2 Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et

habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

L'utilisateur indépendant

B1 Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

B2 Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

2. LES ITEMS

Les items ont été construits par les experts des différentes langues associés dans le consortium SurveyLang sur la base des niveaux du CECRL et de la spécification de tâches. Par la suite, des experts désignés par les pays ont travaillé à établir l'équivalence des limites des niveaux en prenant également en compte les résultats de la campagne principale de l'enquête.

L'encadré ci-après présente un exemple de tâche du niveau A1.

Chaque tâche est définie par différentes caractéristiques. Ainsi, pour l'item présenté,

- sa cible : trouver une information factuelle prévisible ;
- le type de texte : dans une annonce ;
- le type de tâche : question à choix multiple, choix entre 3 options basées sur un texte court centré sur l'information.

La tâche présentée correspond au niveau A1 (pour autant que 60% des items soient réussis par l'élève). La réussite de 100% des items correspond au niveau A2.

Un document placé sur le site www.enseignement.be/eslc présente les différents types de tâches et des exemples d'items (la plupart des items produits dans le cadre de l'ESLC sont sous embargo, comme c'est aussi le cas, par exemple, dans l'étude PISA).

A propos des items utilisés dans l'étude, quelques remarques s'imposent :

- Les consignes sont données dans la langue cible, mais elles sont très standardisées. Pour réduire l'impact sur les performances d'un manque de familiarité avec les consignes en langue cible, un recueil de questions différentes de celles de l'enquête, mais de structure similaire, a été proposé aux écoles : les professeurs étaient invités à l'utiliser pour familiariser leurs élèves avec le mode d'évaluation.
- Pour des questions d'efficacité, seules des questions à choix multiple ont été proposées pour la compréhension à la lecture et à l'audition, de façon à permettre une correction automatique et parfaitement fiable.
- Il s'agit d'outils d'évaluation, et non d'outils didactiques.

You will read a notice about a cat. For the next 4 questions, answer A, B or C.

Leo is lost. He's my little cat. He's white with black paws. He's small and very sweet. He has brown eyes. He wears a grey collar. He didn't come home on Monday and it's Thursday today. That's a long time for a little cat!

Leo often sits on top of the houses near here between Smith's baker's shop and King Street. If you find him in your garden or under your car, please telephone me immediately. Please note – Leo doesn't like it when people pick him up, and he doesn't like milk.

Thank you for your help!

Sophie Martin

tel: 798286

- | | |
|--|---|
| 1 What colour is Leo?
A white and grey
B brown and grey
C black and white | 3 Where does Leo like to go?
A in gardens
B under cars
C on houses |
| 2 Sophie saw Leo
A yesterday
B a few days ago
C a week ago | 4 If you find Leo
A phone Sophie
B give him some milk
C tell the baker |

3. LES NIVEAUX ATTENDUS ?

En Fédération Wallonie-Bruxelles, les référentiels de l'enseignement des langues, bien que définis d'une façon relativement cohérente avec les travaux du Conseil de l'Europe, ne font pas explicitement référence au CECRL.

Etienne et Godin (2005, cité par Etienne, 2011⁷) ont analysé les référentiels en vigueur dans l'enseignement secondaire de transition en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le niveau attendu au terme des humanités équivaut en théorie, selon ces auteurs, au niveau B1+ du CECRL dans les quatre domaines de performance.

Le temps d'apprentissage guidé pour passer de A2 à B1 est évalué à 150 à 200 heures, soit environ 2 années scolaires à 4 périodes par semaine

Sans doute peut-on, tant que les référentiels en Fédération Wallonie-Bruxelles ne sont exprimés en fonction du CECRL, considérer que le niveau attendu en fin de 4^e année du secondaire pourrait être le niveau A2. Au moment de l'administration des épreuves, il restait 3 à 4 mois de cours pour atteindre ce niveau.

⁷ Etienne, D. (2011). *Enseigner les langues étrangères. Quels sont nos objectifs et nos priorités ?* Bruxelles : De Boeck, Coll. Action !

C. LES NIVEAUX ATTEINTS EN FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES ET AILLEURS

Une première présentation des résultats des élèves testés en Fédération Wallonie-Bruxelles porte sur les pourcentages d'élèves situés à chacun des niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour chacun des types de compétences et chacune des langues. Comme la plupart des analyses présentées dans le présent rapport, la présentation des résultats des élèves se basera sur le groupe de pays où des élèves ont été testés en anglais et/ou en allemand.

1. LA COMPRÉHENSION À LA LECTURE

En ce qui concerne la compréhension à la lecture (voir la figure 1), tant en anglais qu'en allemand, le niveau le plus souvent atteint est A1 (42 % des élèves sont situés à ce niveau en anglais et 45 % en allemand). Quarante-huit (anglais) ou 41 % des élèves atteignent au moins le niveau A2, provisoirement considéré comme le but visé au terme de la 4^e année du secondaire.

Dans le cas de l'anglais, les élèves qui n'atteignent pas le niveau A1 ne représentent que 10 %, tandis que lorsque la langue cible est l'allemand, ils sont un peu plus nombreux (14 %).

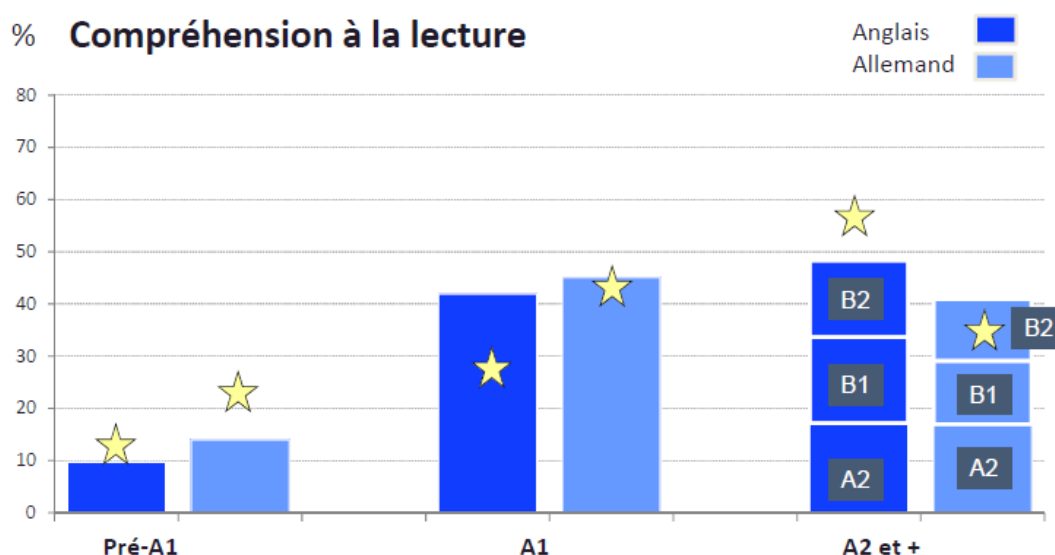


Figure 1 : Pourcentages d'élèves, en Fédération Wallonie-Bruxelles, atteignant les différents niveaux du CECRL en compréhension à la lecture en anglais et en allemand

Les étoiles indiquent le pourcentage des élèves des différents pays testés dans la même langue (pour rappel, 15 pour l'anglais et 8 pour l'allemand).

Les pourcentages d'élèves situés en « A2 et plus » en Fédération Wallonie-Bruxelles sont plus élevés que la moyenne en allemand, mais moins en anglais. La Fédération Wallonie-Bruxelles compte moins d'élèves au niveau Pré-A1 que la moyenne pour les deux langues, mais plus d'élèves en A1 pour l'anglais.

2. LA COMPRÉHENSION À L'AUDITION

En compréhension à l'audition (voir la figure 2), le niveau le plus fréquemment atteint est également A1 (36 % des élèves testés en anglais et 39 % de ceux qui ont été testés en allemand).

Près de la moitié des élèves atteignent ou dépassent le niveau A2 : 45 % en anglais et 48 % en allemand.

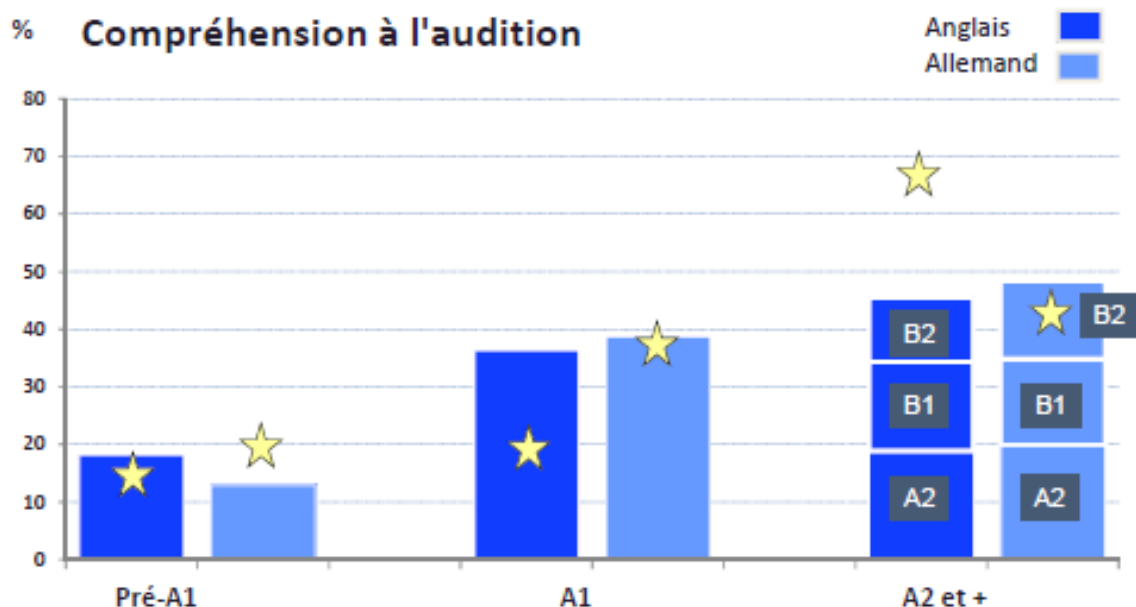


Figure 2 : Pourcentages d'élèves, en Fédération Wallonie-Bruxelles, atteignant les différents niveaux du CECRL en compréhension à l'audition en anglais et en allemand

Dans le cas de l'anglais particulièrement, le pourcentage d'élèves qui n'atteignent pas ce niveau A1 est relativement élevé (18 %), tandis que dans le cas de l'allemand, il n'est que de 13 %. Quelle que soit la langue, un peu plus du quart des élèves atteignent les niveaux B1 ou B2 (respectivement 15 et 11 % pour l'anglais et 15 et 13 % pour l'allemand).

Dans le cas de la compréhension à l'audition, la position de la Fédération Wallonie-Bruxelles par rapport à la moyenne européenne diffère selon la langue : en allemand, la Fédération Wallonie-Bruxelles compte plus d'élèves en « A2 et plus » et moins en Pré-A1, tandis que dans le cas de l'anglais, notre système éducatif compte davantage d'élèves en A1 et moins en « A2 et plus » que la moyenne.

3. L'EXPRESSION ÉCRITE

La proportion d'élèves très faibles en expression écrite est moins élevée que dans le cas de la compréhension à la lecture et à l'audition : seuls 6 (anglais) ou 4 % (allemand) des élèves se situent sous le niveau A1. Près de deux tiers des élèves atteignent au moins le niveau A2 : 65 % pour l'anglais et 62 % pour l'allemand.

Comparés à leurs condisciples testés dans la même langue, les élèves testés en allemand obtiennent de meilleurs scores (plus d'élèves en « A2 et plus » et moins en A1 et en Pré-A1), tandis que ceux qui sont testés en anglais se situent plus souvent au niveau A1 et moins souvent au niveau « A2 et plus ».

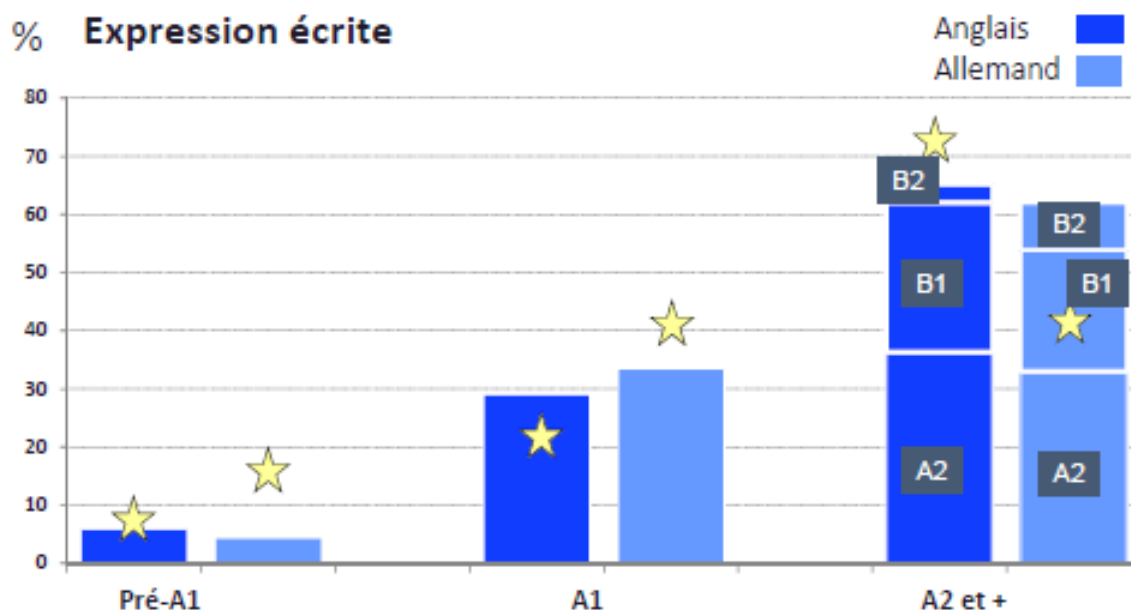


Figure 3 : Pourcentages d'élèves, en Fédération Wallonie-Bruxelles, atteignant les différents niveaux du CECRL en expression écrite en anglais et en allemand

4. LE PROJECTEUR SUR LES PLUS FAIBLES

La plupart des enquêtes internationales mettent en évidence l'importance numérique des élèves très faibles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Parmi les catégories utilisées dans le cadre de l'ESLC, la catégorie « Pré-A1 » rassemble les élèves qui, tout en ayant sans doute développé des compétences dans la langue testée, ne réussissent pas les tâches caractéristiques du niveau A1.

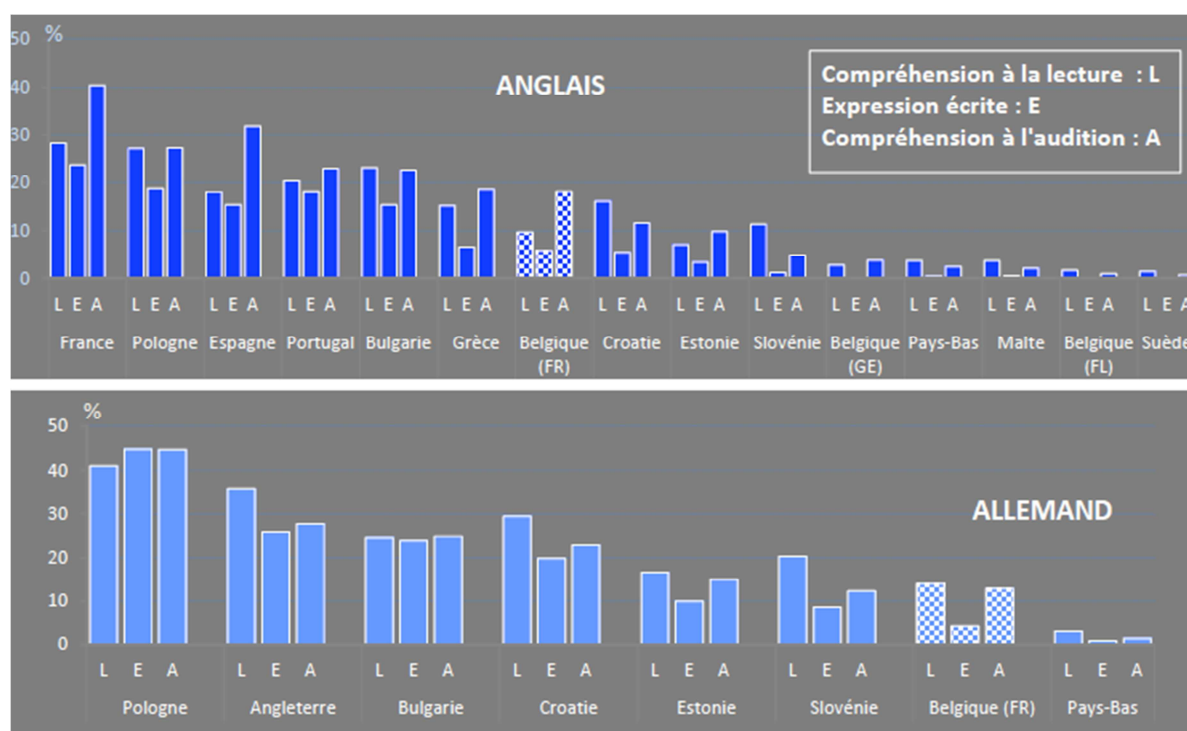


Figure 4 : Pourcentages d'élèves testés en anglais ou en allemand et situés au niveau Pré-A1 dans les différents pays ou communautés

Dans le cas de l'anglais, sans faire partie des pays ou communautés qui n'ont que très peu d'élèves à ce niveau, la Fédération Wallonie-Bruxelles se situe vers le milieu du classement plutôt que parmi les pays où la proportion d'élèves en grande difficulté est importante.

La Fédération Wallonie-Bruxelles fait partie, dans le cas de l'allemand, des pays où cette proportion d'élèves au niveau Pré-A1 est faible.

5. EN SYNTHÈSE

Le parallélisme entre les résultats des élèves testés en anglais et en allemand est évident : les niveaux atteints dans les deux langues sont très semblables.

En comparaison avec la compréhension à la lecture et la compréhension à l'audition, les performances en expression écrite sont meilleures : le niveau « A2 et plus » est plus souvent atteint et moins d'élèves se situent au niveau Pré-A1.

Lorsqu'on compare les résultats des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles avec leurs condisciples des autres pays testés dans la même langue, les différences sont globalement en faveur de nos élèves dans le cas de l'allemand et en leur défaveur dans le cas de l'anglais (voir les pourcentages d'élèves qui atteignent ou dépassent le niveau A2).

La proportion d'élèves sous le niveau A1 est relativement modérée par rapport aux autres pays dans le cas de l'anglais. Toujours en référence aux pays où les élèves ont été testés dans la même langue, cette proportion est faible dans le cas de l'allemand.

D. ET EN TERMES DE CLASSEMENT ?

Le rapport international de l'étude base bon nombre d'analyses sur deux groupes de données, selon que les informations concernent la langue la plus enseignée ou la seconde langue la plus enseignée⁸.

Un indice dit composite a été calculé : il est constitué de la moyenne des pourcentages des élèves situés à chacun des niveaux de l'échelle dans les trois domaines, mais cet indice n'est pas considéré par les responsables de SurveyLang comme une synthèse valide des performances des pays. Les figures 5 et 6 reprennent cet indice, qui est utilisé dans le résumé des résultats de l'étude et présentent les résultats des élèves en fonction de ces groupes constitués sur la base du statut de la langue.

L'examen des deux figures montre que le premier groupe concerne essentiellement des élèves testés en anglais, tandis que dans le second, les langues sont bien plus diverses.

Les pays sont classés, dans chacun des groupes, en fonction des pourcentages d'élèves dans les différentes catégories : de ceux qui obtiennent les moins bons résultats, à gauche (beaucoup d'élèves en Pré-A1 et en A1 et peu en B1 et en B2) à ceux qui obtiennent les meilleurs (peu d'élèves en Pré-A1 et en A1 et beaucoup en B1 et en B2), à droite. Un premier survol révèle que les performances des pays ne sont pas toujours semblables dans les deux langues : ainsi la Suède est en tête en ce qui concerne l'anglais (1^{er} groupe), mais en queue de peloton en ce qui concerne l'espagnol (2^e groupe). De même la Communauté flamande obtient d'excellents résultats en anglais (2^e groupe), mais figure assez loin dans le classement lorsqu'il s'agit du français (1^{er}

⁸ En Fédération Wallonie-Bruxelles, le néerlandais ne faisant pas partie des langues retenues pour l'étude, les deux langues testées sont en réalité la 2^e et la 3^e langues du classement des langues enseignées en fonction du nombre d'élèves qui étudie chacune.

groupe). Ces résultats suggèrent l'intervention de facteurs spécifiques aux langues ou à leur contexte d'apprentissage, qui seront examinés plus loin.

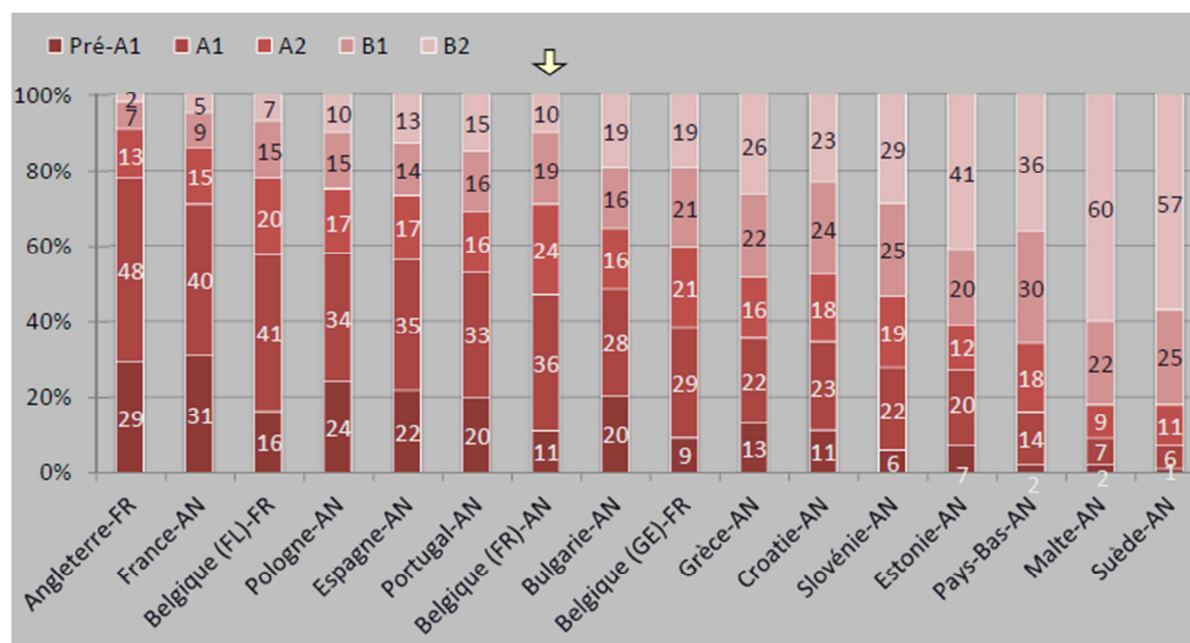


Figure 5 : Scores composites calculés pour les élèves des différents pays dans la langue le plus souvent enseignée (1^{re} position).

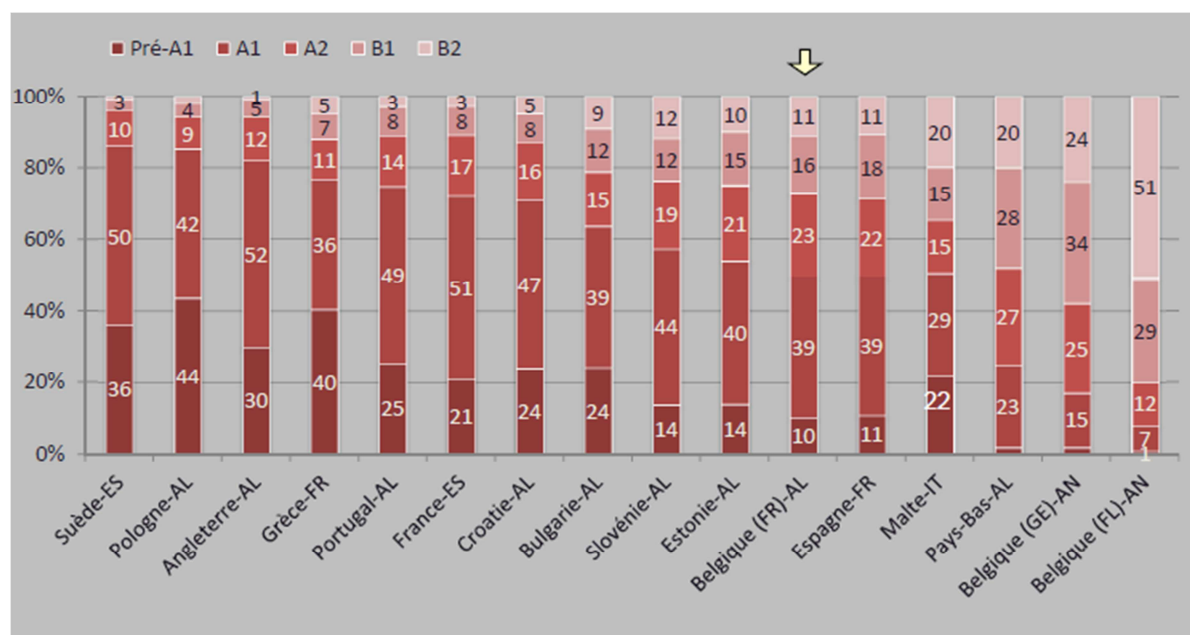


Figure 6 : Scores composites calculés pour les élèves des différents pays dans la langue le plus souvent enseignée (2^e position).

Pour rappel, dans l'ensemble de l'étude, l'anglais a été évalué dans 15 entités adjudiquées (dans 13 cas en tant que langue le plus souvent enseignée parmi les 5 langues de l'étude) et l'allemand dans 8 (dans tous les cas, en tant que seconde langue le plus souvent enseignée). Où les performances des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles se situent-elles ?

Comme dans le PISA, il serait erroné d'attribuer à chaque entité un rang sur la base du classement présenté dans les figures 4 et 5 : dans toute enquête basée sur un processus

d'échantillonnage, les résultats sont entachés d'une erreur-type. Il est donc nécessaire de calculer les marges d'erreur de chaque indice pour apprécier la différence entre deux mesures. Dans le cas présent, les calculs sont basés sur des indices statistiques (valeurs plausibles) qui représentent les compétences des élèves, mais qui se situent sur des échelles différentes en fonction de la langue et en fonction du domaine de compétence.

Les figures 6' et 7 présentent le classement des pays, respectivement pour l'anglais et pour l'allemand, établi en tenant compte de ces marges d'erreur : les noms des pays dont les résultats sont statistiquement supérieurs à ceux de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont en bleu, ceux dont les résultats sont inférieurs sont en vert et ceux dont les résultats ne diffèrent pas de ceux de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont en noir.

Compréhension à la lecture	Compréhension à l'audition	Expression écrite
Suède	Suède	Malte
Belgique (FL)	Belgique (FL)	Suède
Malte	Malte	Belgique (FL)
Pays-Bas	Pays-Bas	Pays-Bas
Estonie	Slovénie	Belgique (GE)
Belgique (GE)	Belgique (GE)	Estonie
Slovénie	Estonie	Grèce
Grèce	Croatie	Slovénie
Croatie	Grèce	Croatie
Belgique (FR)	Bulgarie	Belgique (FR)
Bulgarie	Portugal	Bulgarie
Espagne	Belgique (FR)	Espagne
Portugal	Pologne	Portugal
Pologne	Espagne	Pologne
France	France	France

Figure 6' : Situation de la Fédération Wallonie-Bruxelles parmi les pays où les élèves ont été testés en anglais pour chacun des domaines de compétence

La position de la Fédération Wallonie-Bruxelles n'est pas très favorable en ce qui concerne l'anglais. Ses résultats sont supérieurs à ceux de la France (3 domaines de compétences), de l'Espagne, du Portugal et de la Pologne (2 domaines) et ne diffèrent pas significativement de ceux de 2 à 4 pays. Les autres pays obtiennent des résultats supérieurs.

Par contre, les performances des élèves testés en allemand les classent en position très favorable (bien qu'il ait été établi dans les pages précédentes que leurs performances moyennes en anglais et en allemand étaient très semblables). Tant en compréhension à la lecture qu'en compréhension à l'audition, seuls les Pays-Bas obtiennent des scores supérieurs, et en expression écrite, la Fédération Wallonie-Bruxelles est l'une des deux entités dont les résultats sont significativement supérieurs aux six autres.

Compréhension à la lecture		Compréhension à l'audition	Expression écrite
Pays-Bas	> FWB	Pays-Bas	Pays-Bas
Estonie	= FWB	Belgique (FR)	Belgique (FR)
Belgique (FR)		Slovénie	Estonie
Bulgarie	< FWB	Estonie	Slovénie
Slovénie		Bulgarie	Bulgarie
Croatie		Croatie	Croatie
Angleterre		Angleterre	Angleterre
Pologne		Pologne	Pologne

Figure 7 : Situation de la Fédération Wallonie-Bruxelles parmi les pays où les élèves ont été testés en allemand pour chacun des domaines de compétence

E. DES PISTES EXPLICATIVES

L'examen des résultats suggère plusieurs pistes explicatives.

1. LES FAMILLES DE LANGUES

Dans le cas de l'anglais, le nombre de pays concernés permet d'examiner les liens entre la langue cible et la famille à laquelle appartient la langue d'enseignement, à laquelle les élèves sont quotidiennement confrontés et qui est aussi la langue maternelle de la plupart d'entre eux.

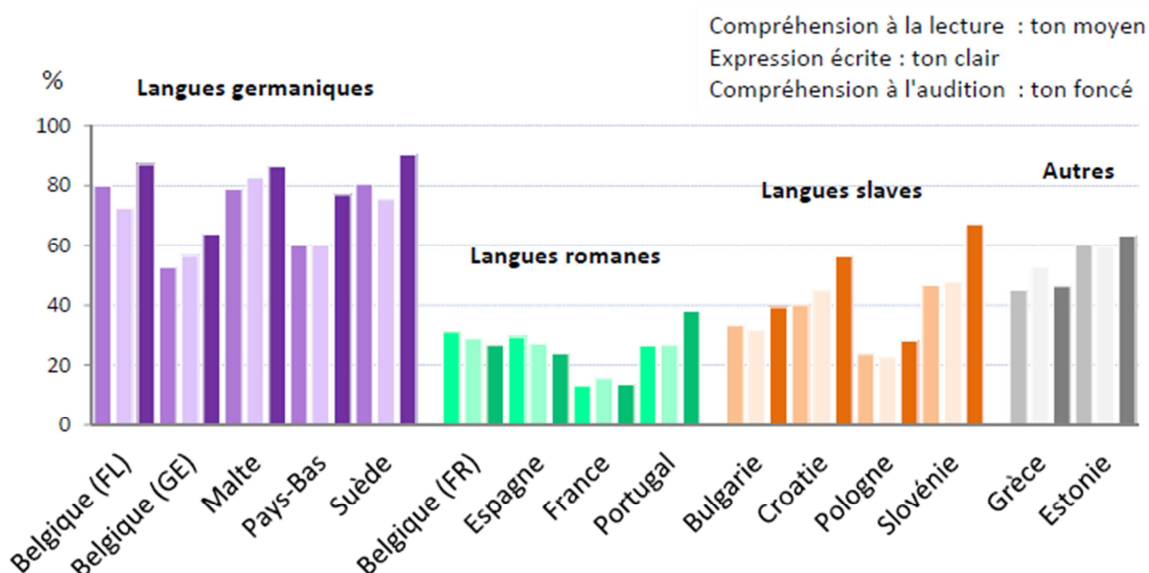


Figure 8 : Pourcentage d'élèves atteignant au moins le niveau B1 en anglais et langue d'enseignement

La figure 8 montre que le pourcentage d'élèves atteignant au moins le niveau B1 en anglais diffère selon la langue d'enseignement : en moyenne, les élèves très compétents en anglais sont

plus nombreux dans les pays de langue germanique que dans les pays de langue slave, ou surtout romane. Parmi ces derniers, la Fédération Wallonie-Bruxelles se classe honorablement.

2. LA PERCEPTION PAR L'ÉLÈVE DE L'UTILITÉ DE LA LANGUE ET DE SON APPRENTISSAGE

Un indice intitulé « Perception de l'utilité de la langue cible et de son apprentissage » a été constitué sur la base des opinions des élèves

- à propos de l'utilité de la langue cible pour les contacts avec d'autres, pour leur avenir et pour leurs loisirs,
- ainsi que leur intérêt pour le cours de langue et
- son utilité en comparaison avec les autres cours.

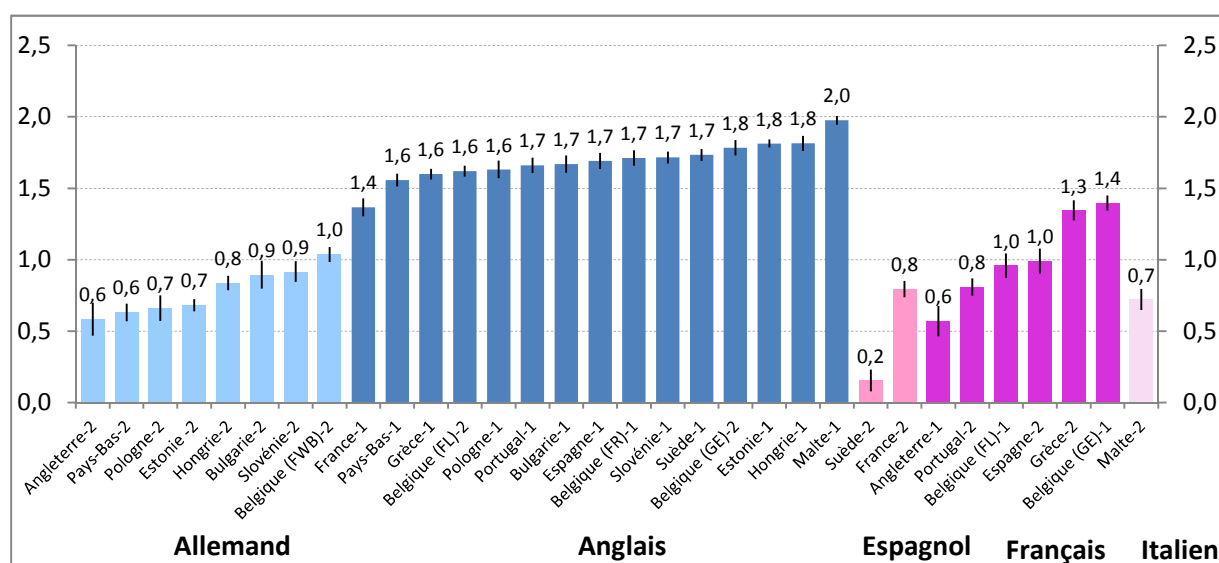


Figure 9 : Scores des élèves à l'indice d'utilité de la langue et de son apprentissage en fonction de la langue testée

Plus les élèves perçoivent l'utilité de la langue et de son apprentissage, meilleures sont leurs performances.

3. LES MÉDIAS

Sur la base des réponses des élèves au questionnaire qui leur est destiné, l'ESLC a mis en évidence une relation entre la fréquence des contacts des élèves avec les médias dans la langue cible et leurs résultats. Par ailleurs une question adressée aux centres nationaux en charge de l'implantation de l'enquête dans les différents pays ou communautés portait sur la politique habituelle en matière de diffusion de films au cinéma ou d'émissions de télévision.

Entité	Langue évaluée 1	Langue évaluée 2	Situation <u>habituelle</u> en ce qui concerne les programmes de télévision et les films en langue cible
Belgique (GE)	Français	Anglais	Sous-titré pour l'anglais, version originale pour le français
Belgique (FR)	Anglais	Allemand	Doublé
Belgique (FL)	Français	Anglais	Sous-titré
Bulgarie	Anglais	Allemand	Doublé (TV) ou sous-titré (films)
Estonie	Anglais	Allemand	Sous-titré
Grèce	Anglais	Français	Sous-titré
Espagne	Anglais	Français	Doublé
France	Anglais	Espagnol	Doublé
Croatie	Anglais	Allemand	Sous-titré
Malte	Anglais	Italien	Version originale
Pays-Bas	Anglais	Allemand	Sous-titré
Pologne	Anglais	Allemand	Version originale (TV) ou sous-titré (films)
Portugal	Anglais	Français	Sous-titré
Suède	Anglais	Espagnol	Sous-titré
Slovénie	Anglais	Allemand	Sous-titré
Angleterre	Français	Allemand	Sous-titré

Figure 10 : Situation en matière de diffusion de films ou d'émissions de télévision en langue cible dans les différents pays ou communautés

La figure 10 montre que, dans la plupart des pays, les films et les émissions sont sous-titrés. Avec la France et l'Espagne, la Fédération Wallonie-Bruxelles fait partie du petit groupe de trois pays où le doublage est habituel.

4. D'AUTRES RÉSULTATS

L'ESLC confirme le lien habituel entre les performances des élèves et différents facteurs :

- le statut socio-économique des élèves ;
- la section d'enseignement fréquentée ;
- le sexe des élèves ;
- l'âge où l'apprentissage des langues a débuté pour eux.

L'ESLC n'a pas pu mettre en évidence les liens entre certaines des très nombreuses variables explorées et les résultats des élèves, bien que l'importance de ces variables soit suggérée, voire bien établie, dans d'autres contextes : la complexité du schéma de l'enquête jointe au nombre nécessairement limité d'élèves entraînent dans de nombreux cas des marges d'erreur importantes qui interdisent d'interpréter les différences observées comme significatives. Ainsi, il apparaît que là où les professeurs et les élèves utilisent davantage la langue testée pendant les cours, les performances des élèves sont habituellement meilleures : cette relation est non significative, mais récurrente.

F. QUELQUES AUTRES SPÉCIFICITÉS DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

La Fédération Wallonie-Bruxelles se distingue (dans un sens ou dans l'autre) de la majorité des autres entités par rapport à quelques éléments du contexte, qui seront décrits ci-dessous : l'un

des principaux intérêts des études internationales réside sans doute dans les occasions qu'elles offrent à chacun de s'interroger sur sa propre réalité à la lumière de ce qui le caractérise par rapport aux autres.

1. LA LANGUE MATERNELLE DES PROFESSEURS

Une excellente maîtrise de la langue enseignée est généralement considérée comme un atout, particulièrement dans une approche communicative des langues (c'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'immersion fait appel dans toute la mesure du possible à des locuteurs natifs de la langue enseignée). Enseigner sa langue maternelle (moyennant, bien sûr, la réussite de la formation initiale prévue par la législation, avec ses différents aspects) fait certainement partie des conditions favorables à la mise en place d'un enseignement de qualité, même s'il ne fait pas de doute que des locuteurs non natifs bien formés puissent également atteindre de très hauts niveaux de compétence.

Les professeurs chargés d'enseigner la langue testée aux élèves du niveau scolaire concerné par l'ESLC dans les établissements sélectionnés ont été interrogés sur les langues qu'ils parlaient à la maison quand ils avaient moins de cinq ans.

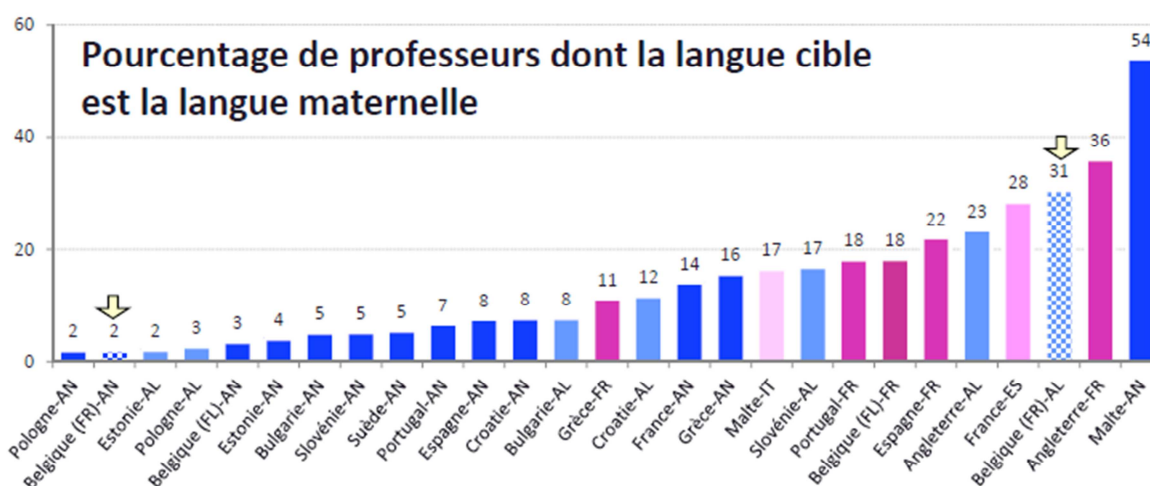


Figure 11 : Pourcentage de professeurs dont la langue testée est la langue maternelle

En moyenne, 14 % des professeurs interrogés affirment que la langue évaluée est leur langue maternelle. En Fédération Wallonie-Bruxelles tout comme en Communauté flamande, ce pourcentage est inférieur à la moyenne en ce qui concerne l'anglais (respectivement 2 et 3 %). Il s'élève cependant à 18 % en ce qui concerne les professeurs enseignant le français en Communauté flamande et à 31 % dans le cas de l'enseignement de l'allemand en Fédération Wallonie-Bruxelles. A Malte, le cas de l'anglais est particulier : l'anglais y a, aux côtés du maltais, le statut de langue officielle. C'est d'ailleurs en anglais que les questionnaires de contexte ont été proposés aux élèves maltais.

En Belgique, les pourcentages élevés s'expliquent sans doute par le multilinguisme du pays, voire dans certains cas par l'étroite proximité de régions linguistiques où la langue cible est utilisée. On peut y voir un avantage de l'enseignement d'une langue dite « de proximité ».

2. LE RECOURS AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

La Commission européenne accorde beaucoup d'importance aux technologies de l'information et de la communication, et effectivement les progrès technologiques sont souvent la source d'outils intéressants pour les professeurs ou les élèves, particulièrement dans le contexte de cours de langue.

Les professeurs ont été interrogés d'une part sur leur utilisation, pendant les cours de langue, de dispositifs tels qu'un ordinateur, un projecteur, un tableau blanc interactif (réponses de 0 « Jamais, parce qu'il n'y en a pas » à 4 « Chaque semaine ou presque ») et d'autre part sur l'usage qu'ils font de l'ordinateur en dehors des cours (à la maison ou ailleurs) pour la préparation de ceux-ci, la création de matériel pédagogique pour les cours de la langue testée, pour trouver des supports authentiques pour ces cours, etc. (réponses de 0 « Jamais ou presque jamais » à 4 « Chaque jour ou presque »).

Si en Fédération Wallonie-Bruxelles les professeurs d'anglais ou d'allemand font partie des utilisateurs modérés de l'ordinateur dans le cadre de leur enseignement, ils utilisent beaucoup moins que leurs collègues des autres pays des dispositifs techniques.

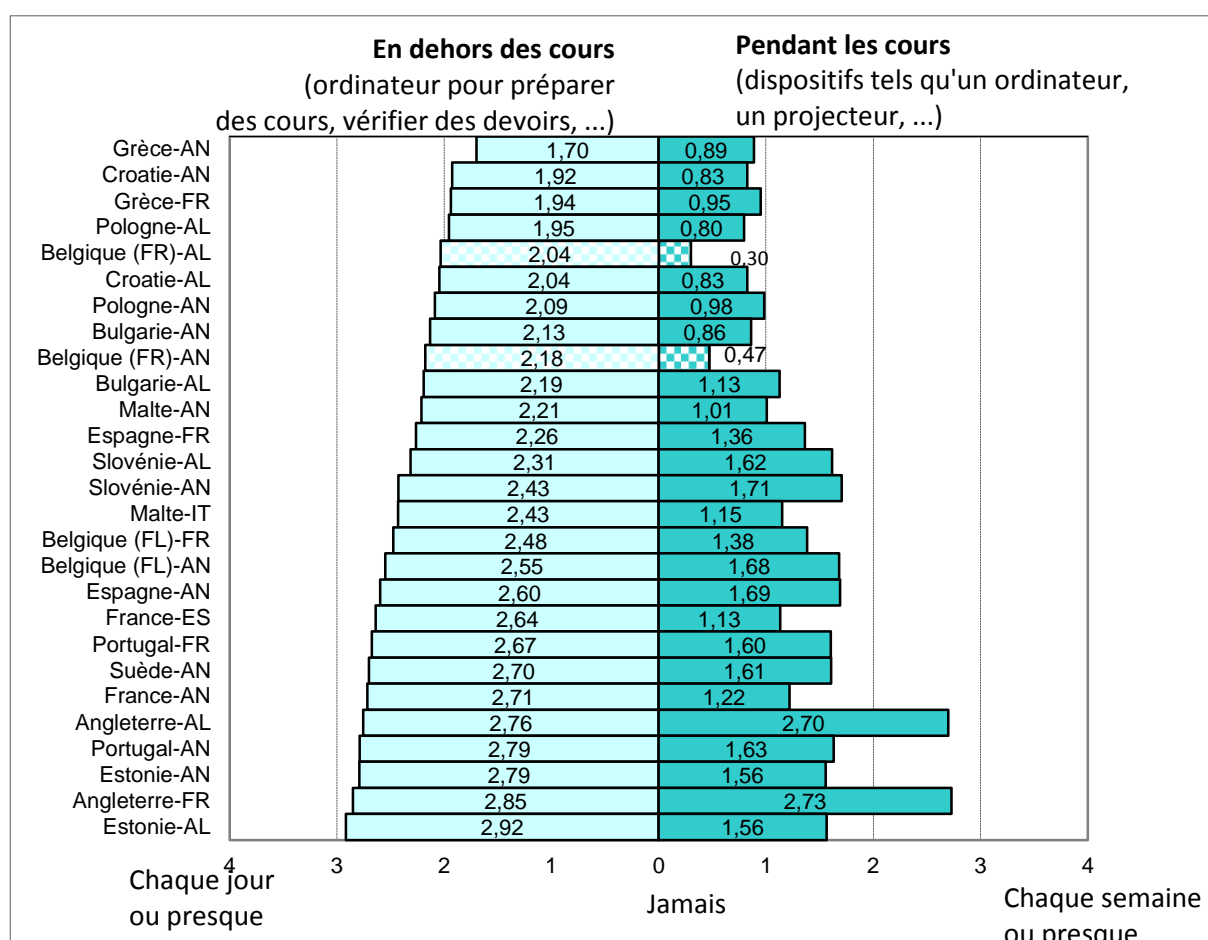


Figure 12 : Fréquence d'utilisation de dispositifs technologiques en classe et d'utilisation d'un ordinateur en relation avec les cours sur la langue testée

3. LES CONTACTS AVEC DES LOCUTEURS NATIFS

Les contacts avec les locuteurs natifs constituent un bon moyen de mettre en œuvre les compétences acquises, de mettre en évidence leur utilité et de renforcer la motivation.

Les élèves ont été invités à préciser combien de fois ils avaient visité des écoles de pays (ou régions) étrangers ou reçu des visiteurs de ces contrées au cours des trois dernières années (de 0 pour « Jamais » à 3 pour « Trois fois ou davantage »). De même, les professeurs ont été interrogés sur leur implication dans l'organisation de telles visites, également pendant les trois dernières années (de 0 pour « Jamais » à 4 pour « Quatre fois ou davantage »).

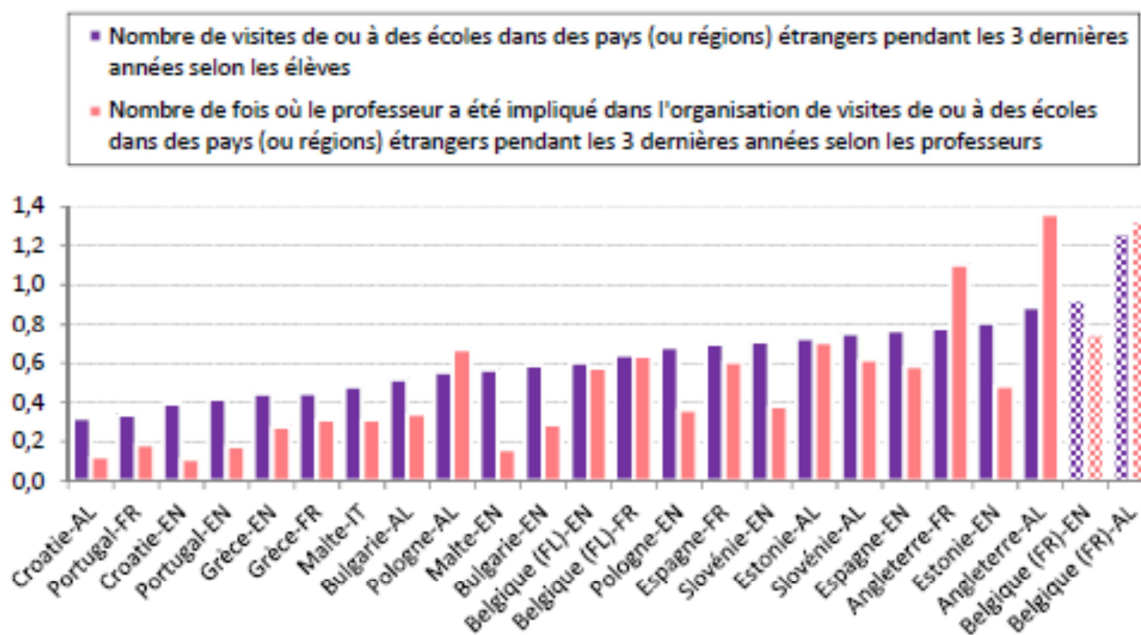


Figure 13 : Fréquence des contacts avec des écoles de pays (ou régions) étrangers selon les professeurs et selon les élèves

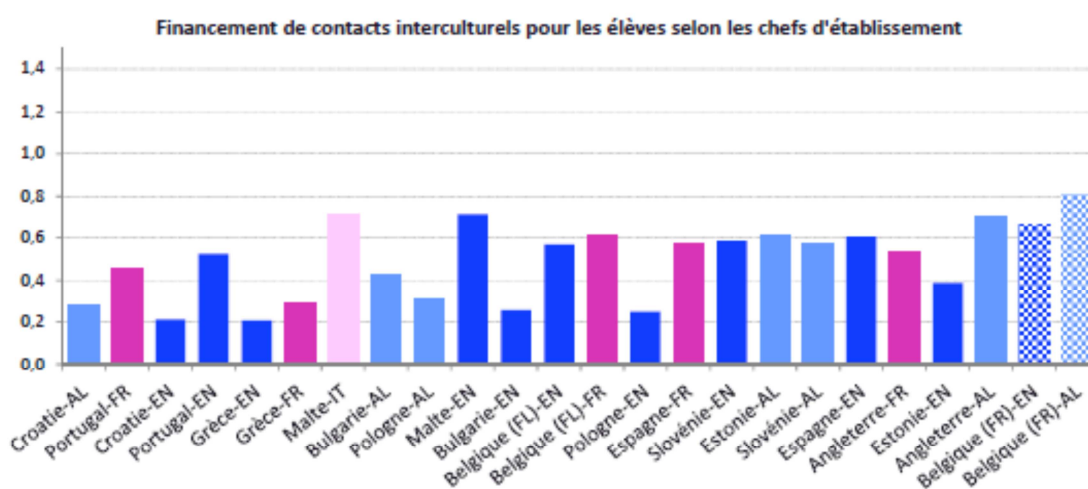


Figure 14 : Financement de contacts interculturels selon les chefs d'établissement

Les chefs d'établissement ont été interrogés sur le financement d'échanges interculturels par diverses instances (voir la figure 14). L'indice constitué varie de 0 (pas du tout) à 3 (complètement).

En ce qui concerne ces trois indicateurs, la Fédération Wallonie-Bruxelles se situe dans une position très favorable par rapport aux autres pays ou communautés.

G. EN GUISE DE CONCLUSIONS

L'ESLC a un premier très grand mérite : c'est la première enquête à grande échelle sur un sujet extrêmement complexe et d'importance primordiale par rapport à une citoyenneté européenne, voire mondiale. Elle a permis de recueillir des données très riches, dont la complexité reflète bien celle de l'enseignement des langues, et qui n'ont pas encore livré tous leurs secrets.

Les performances des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont encourageantes. L'étude révèle des profils de performances très semblables pour l'anglais et l'allemand :

- la proportion d'élèves sous le niveau A1 est relativement faible et inférieure à la moyenne européenne dans le cas de l'allemand,
- près de deux élèves sur trois atteignent un niveau satisfaisant en expression écrite (A2 au moins),
- mais trop d'élèves ne dépassent pas encore le niveau A1 en compréhension à la lecture et à l'audition.

Les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles testés en allemand sont très bien classés parmi les élèves qui ont été évalués pour cette langue.